

Si vous êtes une personne morale

* Votre forme juridique :

* Votre dénomination :

* L'adresse de votre siège :

Complément d'adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

* Son représentant légal :

* Ses nom, Prénom et fonction :

Si vous représentez le réclamant

* Vous êtes :

— Son avocat :

Précisez la société :

— Son représentant légal :

Précisez le lien :

* Vos Nom et Prénom :

* Votre adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

Personne physique, morale, représentant légal ou avocat, vous êtes invités à communiquer les informations suivantes

* Votre adresse email :

* Votre numéro de téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

* J'accepte d'être recontacté sur l'adresse e-mail ci-dessus :





Éventuellement, indiquez les pièces jointes à l'appui de votre réclamation :

Pièce N°1 :

Pièce N°2 :

Pièce N°3 :

Pièce N°4 :

Autre :

Signature de la réclamation

* Fait à

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

* Signature(s) de la réclamation

La protection de vos données portées sur le formulaire de saisine

Les données à caractère personnel recueillies à partir de ce formulaire de saisine font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le Conseil interrégional des notaires des Cours d'appel de Colmar et de Metz, responsable du traitement, en vue de fournir une réponse à votre demande. La base légale de ce traitement est l'article 6.1.c) du RGPD (respect d'une obligation légale). Vos données ne sont communiquées qu'aux services dûment habilités du Conseil et si nécessaire à la juridiction disciplinaire.

Elles sont conservées le temps requis par le traitement de votre demande. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification, effacement, etc.).

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de la Chambre par courriel à cil.groupeadsn@adnov.fr

Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

